

8867 - Son mari est décédé pendant qu'elle observe un délai de viduité consécutif à une répudiation irréversible... doit-elle observer le délai lié au décès du mari ?

question

Question : Son mari décède au cours d'un accident de la route à un moment où elle observait un délai consécutif à une triple répudiation.. Quel délai doit-elle observer ?

la réponse favorite

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver). Voici sa réponse :

« Elle poursuit le délai de viduité (de 3 mois) »

- Doit-elle observer le délai de veuvage ?

- Non, car le lien conjugal était déjà rompu par la répudiation définitive. Allah le sait mieux.